

« dération. Plusieurs princes, notre saint-père le  
« pape, votre république, se sont portés pour mé-  
« diateurs; qui s'est refusé à la paix? les Floren-  
« tins.

« Que vous demandent-ils? d'attaquer un prince  
« qui ne vous a donné aucun sujet de plainte. Que  
« vous demande le duc? la continuation d'une ami-  
« tié qu'il mérite. Un gouvernement aussi sage que  
« le vôtre ne cherchera point à acquérir, par une  
« injustice, une sûreté qu'il a déjà, qui jamais n'a  
« été troublée, et que la guerre ne saurait lui ga-  
« rantir aussi bien que la paix. »

X. Ces raisons étaient assurément très-solides, surtout aux yeux de ceux qui se rappelaient les exhortations du vieux Moncenigo. Mais le doge actuel n'avait pu voir sans dépit son avis rejeté, censuré même, lorsqu'on avait délibéré sur cette affaire quelques années auparavant. La cause des Florentins était devenue la sienne. Il l'avait d'abord embrassée par ambition ou par politique, maintenant il y allait de sa vanité; il détermina le conseil à entendre Carmagnole. Déjà Foscarini avait eu quelque influence sur l'accueil que la république avait fait à ce général. On lui avait donné un commandement avec un traitement assez considérable. Mais un gouvernement comme celui de Venise ne pouvait pas accorder facilement sa confiance à un transfuge, à un favori disgracié, à un gendre du prince ennemi. Une tentative d'empoisonnement dont Carmagnole fut l'objet, et dont un scélérat de Milan fut reconnu coupable, prouva la réalité de la haine qui existait entre le duc et son ancien favori, et mérita à celui-ci d'être appelé dans les conférences où l'on traitait l'affaire des Florentins.

Il y parla en homme passionné, qui désire par-dessus tout une occasion de satisfaire sa vengeance. Il fit une vive peinture de l'ambition de Philippe-Marie. Le duc avait usurpé plusieurs provinces: Bergame et Brescia n'étaient que la dépouille d'un prince protégé de la république, enlevée injustement au mépris d'un traité, retenue au mépris des instances de la seigneurie. Visconti était un voisin dangereux sur le continent. Maître de Gènes, il pouvait devenir sur mer un rival redoutable. La guerre était donc juste, nécessaire, indispensable; elle offrait peu de périls et les espérances les mieux fondées de grands succès. Philippe-Marie était un ambitieux sans talents, sans force de caractère, un prince livré aux vains plaisirs d'une cour frivole. Ses folies, autant que ses guerres, avaient épuisé ses finances. Il avait tari ses ressources, affaibli son armée, et aliéné l'affection de ses sujets.

« Et quelle affection pourrait-il mériter, s'écriait  
« Carmagnole, l'ingrat qui oublie que, s'il est de-  
« meuré tranquille possesseur du trône, c'est à moi

« qu'il le doit? Je lui ai conquis Bergame, Brescia,  
« Parme, Plaisance, Novare, Verceil, Alexandrie  
« et Gènes. Pour prix de tels services, il m'a dis-  
« gracié, il a confisqué mes biens, retenu ma femme,  
« mes enfants, et payé un empoisonneur pour me  
« faire périr. Ah! sans doute, il a raison de prévoir  
« que mon épée doit lui être fatale. Si la Providence  
« a veillé sur mes jours, c'est pour le malheur de  
« l'ingrat, pour sa ruine. Heureux de trouver une  
« nouvelle patrie sur cette terre qui me fut hospi-  
« talière, je ne demande que des armes, la permis-  
« sion d'unir ma cause à la vôtre, et de vous prou-  
« ver ma reconnaissance. »

La chaleur du guerrier, son assurance, sa haine, se communiquèrent à tous ceux qui l'écoutaient. Le doge s'empressa d'ajouter que, depuis que Visconti était sur le trône, il n'avait cessé de s'agrandir; qu'après tant d'usurpations, il ne pouvait avoir renoncé sincèrement à Vicence, à Vérone, à Padoue, qui avaient été possédées par sa famille, avant d'entrer dans le domaine de la république. C'était une absurdité de le supposer. Il fallait donc le considérer comme un ennemi; il était donc prudent de s'opposer à l'accroissement de sa puissance, et de saisir, pour le combattre, le moment où d'autres occupaient une partie de ses forces. Il fallait faire cause commune avec les Florentins.

XI. Cet avis passa dans le grand-conseil à une grande majorité de suffrages. Le traité entre les deux républiques fut signé à la fin de novembre 1426. On y régla qu'on leverait à frais communs une armée de seize mille chevaux et de huit mille hommes d'infanterie; que la flotte vénitienne monterait le Pô, et seconderait les opérations des troupes de terre destinées à agir contre le Milanais; qu'une flotte, armée aux dépens des Florentins, se porterait sur la côte de Gènes, où elle ferait une diversion.

Les conquêtes devaient être partagées de manière que tout ce qui se trouverait sur le revers des Apennins, du côté de la Toscane, restât à la république de Florence; tout ce qui serait au nord de ces montagnes devait appartenir à Venise.

Enfin les deux parties contractantes prirent l'engagement réciproque de ne point faire de paix séparée.

Le roi d'Arragon, le duc de Savoie, les seigneurs de Ferrare et de Mantoue, la ville de Siennes et quelques familles génoises mécontentes du gouvernement de Visconti, accédèrent à cette alliance.

Ainsi fut résolue cette guerre, dont j'ai cru devoir faire connaître soigneusement les prétextes ou les motifs, parce qu'elle eut une grande influence sur les destinées de l'État de Venise.

Le caractère qu'elle allait prendre fut indiqué